



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles ZURFLUH, Professeur d'Université, Directeur de l'UFR Informatique, donne délégation de signature à :

*Monsieur David NAVARRE, Maître de Conférences, Directeur adjoint de l'UFR Informatique*

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 914001 – Gestion courante - le CF3 : 914101 – Formations et le CF3 : 914201 – Recherche Informatique.

La présente délégation prend effet au 17 mars 2014.

Fait à Toulouse,  
Le 17 mars 2014

Le délégataire,

David NAVARRE

Le Président

Bruno SIRE

